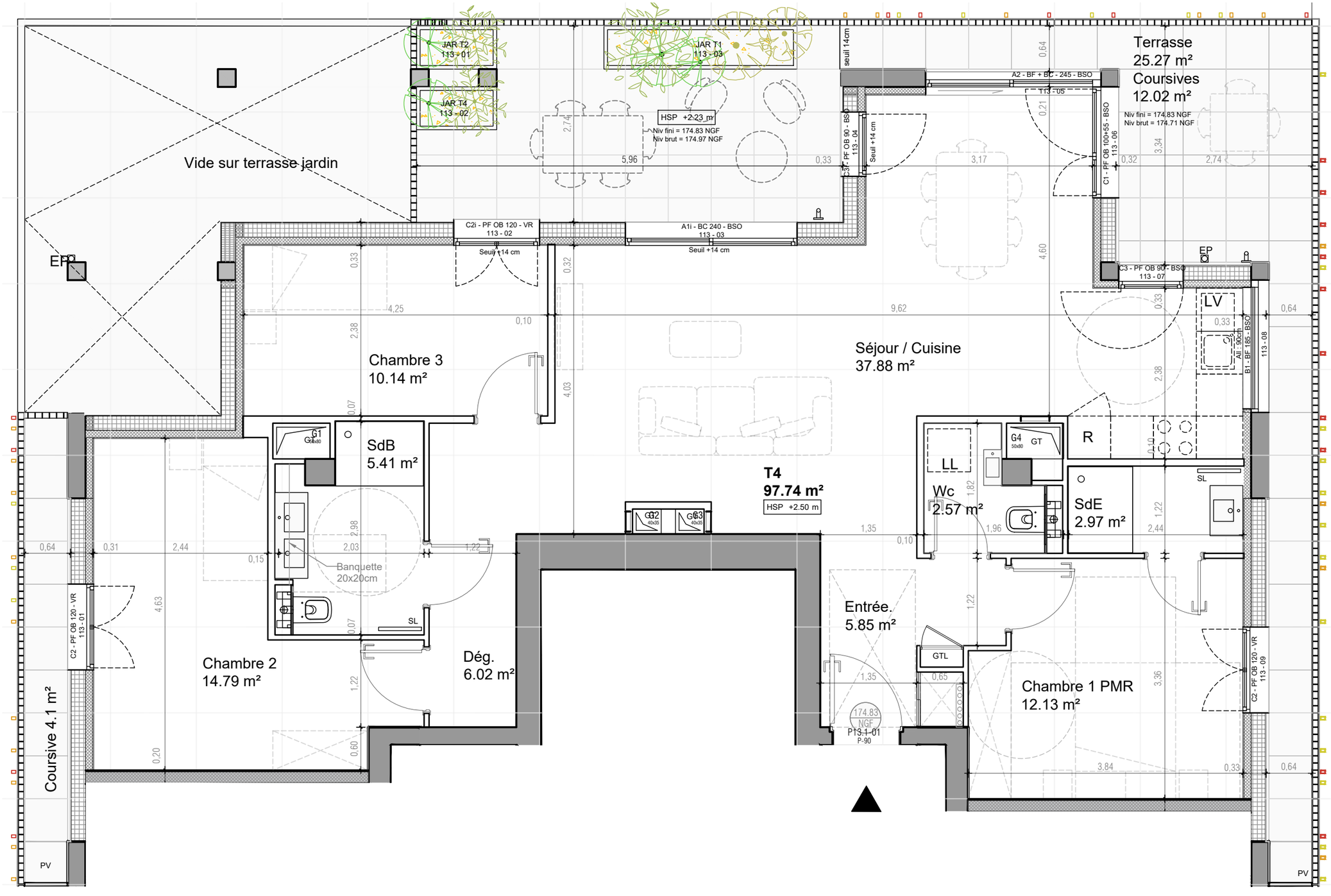


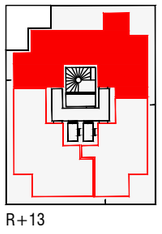
AARt Vivre entre nature & culture

AARtpège

Ilot J

Quartier Archipel 2 Strasbourg Wacken



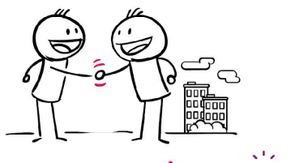


Niveau	Typologie	Logement
R+13	T4	2.13.1

2.13.1	T4
Séjour /Cuisine	37.88
Chambre 1 (PMR)	12.13
Chambre 2	14.79
Chambre 3	10.14
SdE (PMR)	2.97
SdE	5.41
WC	2.55
Entrée	5.85
Dégagement	6.02
TOTAL SHAB	97.744
Terrasses	25.27
Coursives	12.02

Date d'édition : 23/06/2025

Indice : K



les promoteurs - D'AUJOURD'HUI -

locianima

PF : porte-fenêtre
F : fenêtre

BF : baie fixe
BC : baie coulissante

All : allège
OB : oscillo-battant

VR : volet roulant
BSO : brise soleil

LV : lave-vaisselle
LL : lave-linge

SL : sèche-linge
R : Réfrigérateur

HSP : hauteur sous-plafond

GT : gaine technique
GTL : GT électrique

PV : pare-vue
TV : trappe de visite

0 1 2 3

Nota : le présent plan établi par l'architecte en fonction de l'avancement des études est susceptible de subir des adaptations et modifications pour répondre aux nécéssités techniques, administratives ou induites par les études définitives d'éxécution ou lors de la réalisation, notamment pour les dimensions libres, position des baies et équipements. Les surfaces données sont approximatives. Les retombées, soffites, emplacements des équipements sont représentés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art 4.1). L'isolation représente se fera en fonction de l'étude thermique et des hypothèses retenues par le thermicien. Dans les pièces humides, les installations telles que LL, LV, F, etc... sont représentées pour définir un emplacement, la fourniture de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due. Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécéssaires pour des raisons techniques ou administratives peuvent être apportées au plan.